

Spirifer hystericus dans le poudingue givetien Gvap,

PAR LE

PROFESSEUR C. MALAISE.

J'ai trouvé, à 700 m. au sud de Ronquieres, rive gauche de la rivière, au Quesnoy, dans le poudingue givetien Gvap, base du dévonien moyen, presque au contact du silurien, un caillou de calcaire crinoïdo-lamellaire contenant un *Spirifer*. Ce poudingue est la continuation de celui, bien connu, que l'on rencontre, sur la rive droite, à la ferme Hongrée.

J'ai montré l'échantillon à M. le professeur J. Gosselet, qui m'avait engagé à rechercher des fossiles dans le dit poudingue, et dont la compétence en fait de *Spirifers* est généralement reconnue. Il considère ce *Spirifer* comme étant le *Sp. hystericus* Schloth. C'est pour lui une espèce caractéristique de la grauwaacke de Hierges et par conséquent une espèce du Couvinien Couvinien.

C'est donc une espèce, du Dévonien inférieur du bassin de Dinant, rencontrée pour la première fois dans le bassin de Namur, où l'on ne connaît que le dévonien moyen.

M. V. Brien fait une communication intitulée : *La coupe du calcaire carbonifère de la gare de Dinant*.

Ce travail est le résultat des observations faites par l'auteur, il y a quelques années déjà, à l'occasion de ses études sur les brèches viséennes. M. Brien rappelle que la tranchée de la gare de Dinant a été visitée en septembre dernier, lors de la session annuelle des deux Sociétés géologiques belges, sous la conduite de M. F. Kaisin ; il n'a pu assister à cette partie de l'excursion, mais c'est d'accord avec ce dernier confrère, et même sur ses instances, qu'il a coordonné ses anciennes notes et qu'il les a rédigées pour les présenter à la séance de ce jour.

L'auteur décrit d'abord la série des assises qu'il distingue dans la coupe de la gare et le niveau qu'elles occupent dans la série des divisions du calcaire carbonifère. Il donne ensuite la façon qu'il croit la plus rationnelle d'interpréter cette coupe. Le point délicat est la détermination de l'âge exact du paquet de couches très

plissées situées immédiatement au nord de la grande masse de brèche (V2cx). Si on les considère comme plus récentes que cette dernière, elles seraient, en partie, complètement renversées et séparées des bancs plus septentrionaux par une faille importante; si, au contraire, elles sont inférieures à la grande brèche, la succession des couches au N. de cette dernière est normale et la brèche occupe le centre d'un synclinal. L'auteur se rallie à cette dernière hypothèse.

M. Lohest. — J'approuve la manière de voir exposée par M. Brien. Je suis heureux de voir qu'en étudiant en détail la coupe de la gare de Dinant, et en l'interprétant, abstraction faite de toute conception théorique, l'auteur en est arrivé à confirmer l'opinion que j'ai exprimé à l'excursion de septembre dernier sur la structure du petit synclinal du calcaire carbonifère de Dinant; cette structure en *synclinal étranglé* se retrouve dans un certain nombre de plis secondaires du Bassin de Dinant. J'y vois la confirmation des vues de M. Fourmarier sur la tectonique du Bassin de Dinant. M. Fourmarier a également observé cette allure en synclinal étranglé dans le Bassin de l'Eifel. S'il est vrai que la faille de Landenne incline vers le Nord, comme le pensait Ad. Firket, il est possible qu'on retrouve des indices de cette structure dans le Bassin de Namur. Je me propose, d'accord avec M. Fourmarier, de revenir plus tard sur cette question.

M. Fourmarier. — Comme l'a dit M. Brien, la coupe de la tranchée de la gare de Dinant que j'ai publiée, à petite échelle et tout incidemment dans mon travail : la *Tectonique de l'Ardenne*, n'avait pour but que de signaler un exemple remarquable de plissements dans la partie centrale du Bassin de Dinant.

Je suis très porté à me rallier à la manière de voir exposée par M. Brien. Je suis heureux de voir que les idées que j'ai émises sur les grandes lignes de l'allure des terrains primaires de l'Ardenne sont confirmées par des observations de détail, à la fois par M. Lohest lors de l'excursion de septembre dernier et, maintenant, par M. Brien.

MM. M. Lohest, P. Fourmarier et C. Malaise sont désignés comme rapporteurs pour examiner ce travail.